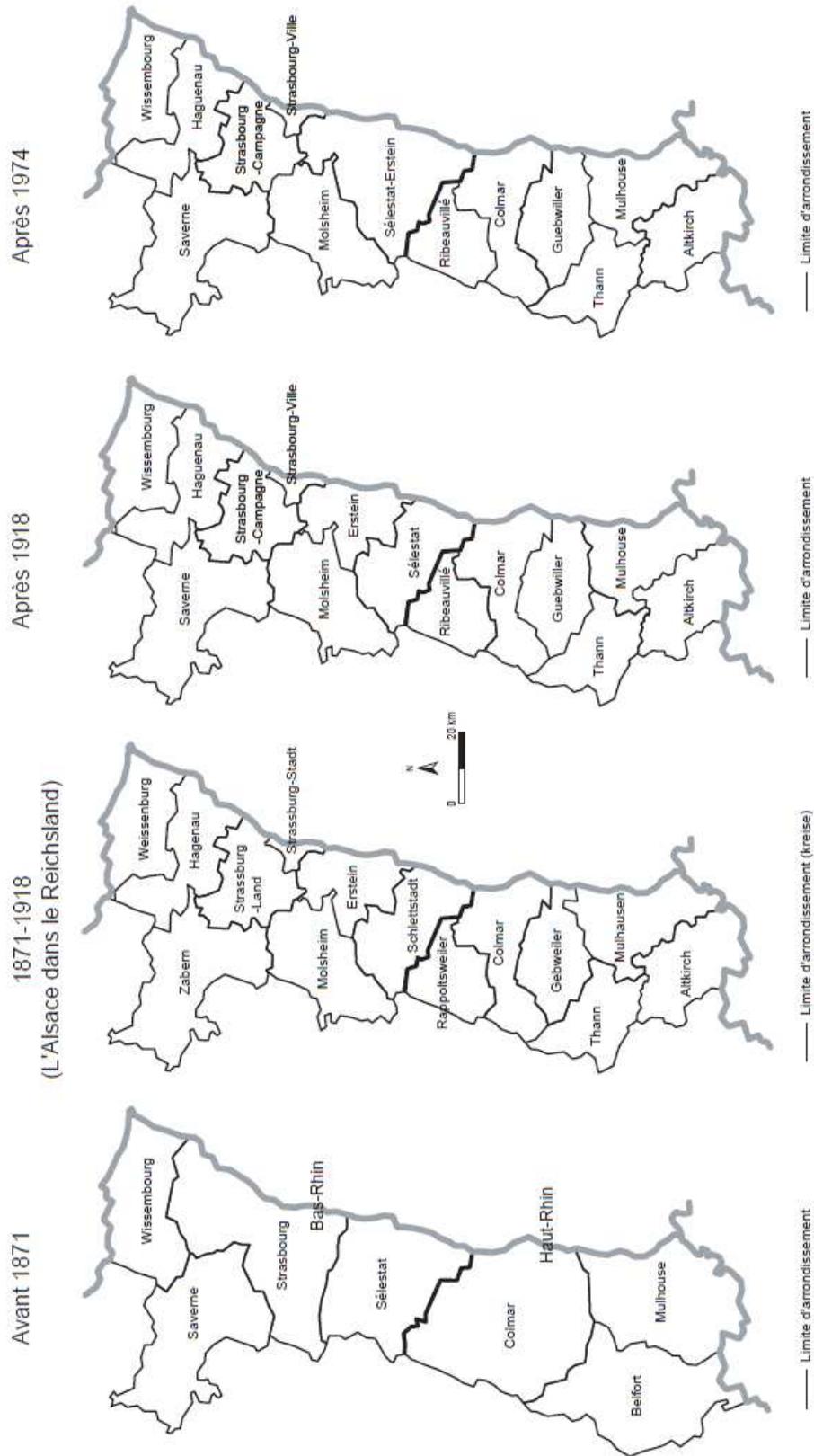


L'Alsace administrative de 1871 à aujourd'hui

Carte administrative de l'Alsace : évolution 1871-1974



Auteur : Y. Frey, 2007
 Infographie : AHA, J.P. Droux

Avant 1871, l'Alsace compte deux départements, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Le Bas-Rhin compte alors quatre arrondissements, ceux de Wissembourg, Saverne, Strasbourg et Schlestadt, et le Haut-Rhin trois, ceux de Colmar, Belfort et Mulhouse.

Avec l'annexion de 1871, les deux départements sont remplacés par deux *Bezirke*.

* Le *Bezirk Unter-Elsass* qui comprend l'ancien département du Bas-Rhin plus le canton de Schirmeck et la moitié de celui de Saales, de façon à suivre la ligne de crête des Vosges. Ainsi la frontière suit les sommets du Climont et du Voyemont au niveau de Saales. Mais elle passe à l'ouest du sommet du Donon car Bismarck obtint mille hectares du territoire de Raon-lès-Leau de manière à en contrôler le sommet. Le *Bezirk* est divisé en huit *Kreise*.

* Le *Bezirk Ober-Elsass* qui comprend l'ancien département du Haut-Rhin sauf l'arrondissement de Belfort amputé de la partie orientale du canton de Fontaine annexée (défendue par Denfert-Rochereau, Belfort n'avait pas été prise par l'armée prussienne). Il est divisé en six *Kreise*. Les anciens cantons situés dans l'arrondissement de Belfort, ceux de Masevaux, Thann et Saint-Amarin furent regroupés dans le *Kreise* de Thann, celui de Dannemarie fut rattaché au *Kreise* d'Altkirch.

Au retour de l'Alsace à la France en 1918, les *Bezirke* redevinrent les départements et les *Kreise* les arrondissements.

Ce découpage administratif décidé et organisé par la nouvelle administration allemande en 1871 n'a subi qu'une seule modification en 1974 : les arrondissements de Sélestat et d'Erstein furent regroupés dans l'arrondissement de Sélestat-Erstein.

C'est lors de l'annexion de 1871 que les deux départements alsaciens ont gagné une caractéristique qui en fait des cas particuliers dans la géographie administrative française : ce sont les seuls à avoir un nombre aussi important d'arrondissements (le nombre habituel se situe entre deux et quatre).

Yves Frey, 2008